

## SYSTEME D'EVALUATION DU BASSIN

### A - Grille de l'offre d'emploi : 25 points maximum

<b>Secteurs prioritaires</b>	<b>Points</b>
1- Affaires, finances et administration	10
3- Secteur de la santé	15
4- Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	10
6- Vente et services	10
7- Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	15

<b>Professions prioritaires</b>	<b>Points</b>
10019 Directeurs des services administratifs	5
11102 Conseillers financiers/conseillères financières	10
13110 Adjoints administratifs/adjointes administratives	5
14201 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	5
31301 Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	10
33102 Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	10
33103 Assistants techniques/assistantes techniques en pharmacie et assistants/assistantes en pharmacie	5
33109 Autre personnel de soutien des services de santé	8
41220 Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	15
41221 Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	15
41402 Agents/agentes de développement économique et chercheuses et analystes en marketing	10
42201 Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires	15
42202 Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aide-éducatrices de la petite enfance	10
62100 Spécialistes des ventes techniques	5
63200 Cuisiniers/cuisinières	10
64100 Vendeurs/vendeuses en commerce de détail et représentants/représentantes des ventes et des comptes en commerce de gros (non-technique)	10
64101 Représentants/représentantes des ventes et des comptes - commerce de gros (non-technique)	5
65100 Caissiers/caissières	5
65201 Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	5

**Commission des services régionaux Péninsule  
acadienne**

72106 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	10
72200 Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	10
72300 Plombiers/plombières	10
72310 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	10
75101 Manutentionnaires	5
75110 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	8

**B - Grille d'évaluation du capital humain : 100  
points maximum**

1 - Expérience de travail	Points
1 an d'expérience de travail qualifié à temps plein (1 560 heures) (ou son équivalent en temps partiel) au cours des 3 dernières années	10 points
2 ans d'expérience de travail qualifié à temps plein (ou son équivalent en temps partiel)	15 points
3 ans d'expérience de travail qualifié à temps plein (ou son équivalent en temps partiel)	20 points
4+ ans d'expérience de travail qualifié à temps plein (ou son équivalent en temps partiel)	25 points
Le candidat est un étudiant étranger qui satisfait l'exemption	10 points

2 - Maîtrise de la langue	Points
Niveaux de compétence linguistique canadiens - NCLC Le candidat doit satisfaire au niveau de compétence linguistique en français dans chacune des 4 habiletés (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral, expression orale) en passant un test approuvé par IRCC. <b>Compétences linguistiques minimales NCLC 5</b>	

**Commission des services régionaux Péninsule  
acadienne**

<b>NCLC 5</b>	<b>10 points</b>
<b>NCLC 6</b>	<b>15 points</b>
<b>NCLC 7</b>	<b>20 points</b>
<b>NCLC 8 ou plus</b>	<b>25 points</b>

**3- Éducation**

**Critère d'éducation minimale :**

- Pour les études effectuées au Canada: Le candidat a obtenu un diplôme d'études secondaires canadien
- Pour les études effectuées à l'étranger: un rapport d'évaluation des diplômes d'études (EDE) qui indique que le diplôme étranger correspond au même niveau qu'un diplôme d'études secondaires canadien

**Points**

Le candidat a obtenu un diplôme d'études secondaires canadien <b>ou</b> un rapport d'évaluation des diplômes d'études (EDE) qui indique qu'un diplôme étranger correspond au même niveau qu'un diplôme d'études secondaires canadien	<b>10 points</b>
Un titre scolaire de niveau postsecondaire (diplôme, certificat d'apprentissage, certificat de métier) au minimum d'un an	<b>15 points</b>
Un baccalauréat (programme d'études post secondaires minimales de trois ans)	<b>20 points</b>
Une maîtrise ou un doctorat	<b>25 points</b>

<b>4 - Intention de résider</b>	<b>Points</b>
Le candidat a soumis une déclaration écrite pour expliquer son intention de résider dans la communauté (obligatoire).	<b>10 points</b>
<b>Travail ou études antérieurs dans la communauté:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 an d'études et/ou travail dans la communauté</li> <li>• 2 ans d'études et/ou travail dans la communauté</li> <li>• 3 ans d'études et/ou travail dans la communauté</li> </ul>	<b>2 points</b> <b>4 points</b> <b>6 points</b>

## Commission des services régionaux Péninsule acadienne

### **Liens avec la Communauté:**

Le candidat a actuellement un ou plusieurs membres de sa famille proche vivant dans la communauté (depuis au moins 12 mois) et qui sont des résidents permanents ou des citoyens canadiens

**2 points**

Le candidat a une expérience de bénévolat ou un réseau professionnel au sein de la communauté

**2 points**

~~Preuve de la location ou de propriété immobilière dans la communauté.~~

Les candidats devront fournir une preuve de résidence suffisante (p. ex. un contrat de location, une convention d'achat immobilier, une facture de services publics,  
etc.)

**2 points**

### **Époux ou conjoint de fait du candidat:**

L'époux ou conjoint de fait du candidat a une expérience de travail ou d'étude (6 mois minimum) dans la communauté.

**3 points**

**Nb :** Permis de travail valide.

**Le candidat doit satisfaire aux exigences minimales indiquées pour être admissible**

**MAXIMUM DE POINTS POUVANT ÊTRE ACCORDÉS AU CANDIDAT : 125**